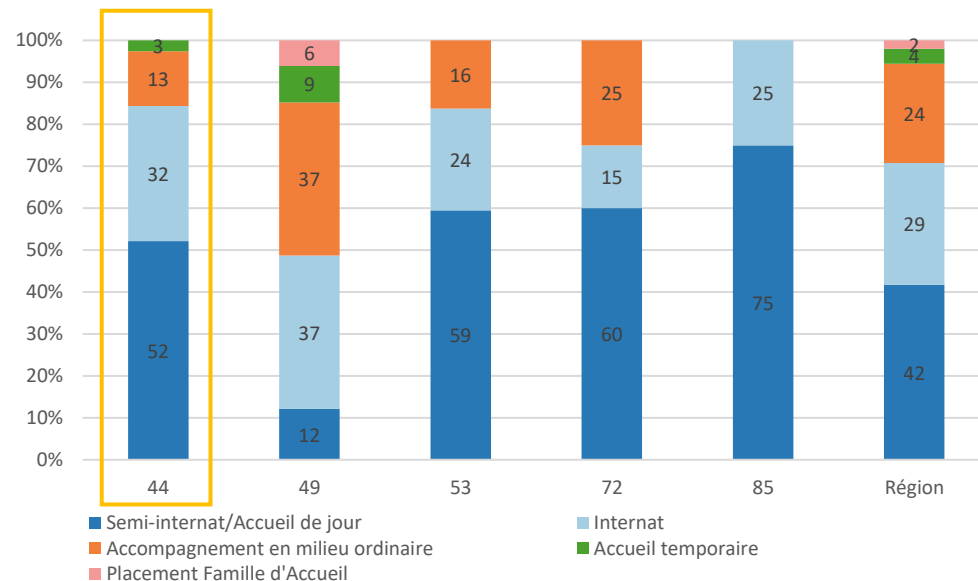


Le volume et la répartition des places agréées pour enfants et adolescents polyhandicapés selon les modalités d'accueil et d'accompagnement

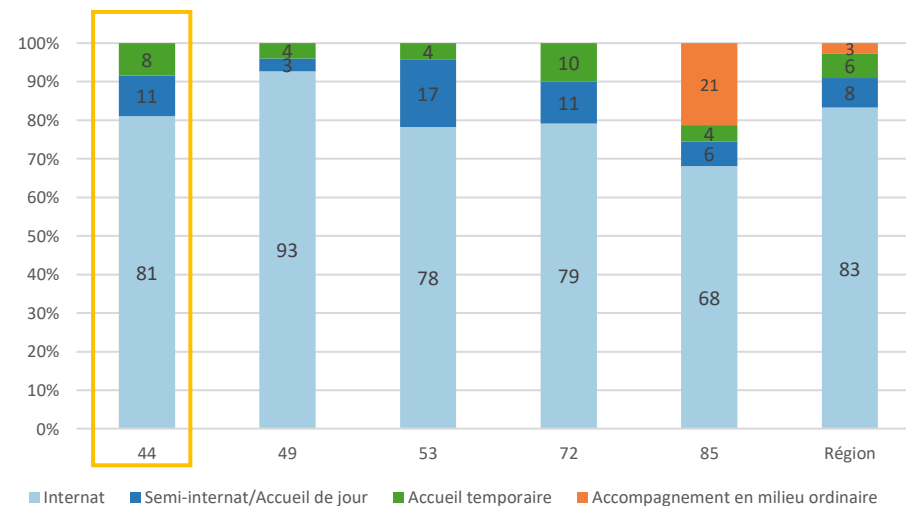
- Le Département de Loire-Atlantique dispose de 115 places autorisées pour les enfants et adolescents polyhandicapés ce qui porte le taux d'équipement à 0,3°/°. L'offre disponible est inférieure à la moyenne régionale (0,4°/°) et à la moyenne nationale (0,6°/°). Ce taux d'équipement, insuffisant dans un contexte de forte poussée démographique, génère des ruptures de parcours de soins et d'accompagnement et impacte la qualité de vie des personnes polyhandicapées et de leurs proches. Les difficultés s'expriment lors de l'accès au CAMSP (10 mois d'attente) et de la sortie de CAMSP mais aussi par des délais d'attente trop importants en IME/IEM/EEAP pour soutenir les apprentissages et la participation sociale.
- L'offre, essentiellement organisée en établissement, est insuffisamment corrélée aux milieux de vie de l'enfant et aux besoins de répit des aidants. L'approche inclusive reste marginale. Une transition des ESMS en dispositif proposant tous modes d'accueil pour un accompagnement modulé est attendue de la part des familles et des acteurs de santé. Il y a un enjeu majeur à développer les réponses de répit, de soutien au domicile ainsi qu'une fonction de coordination de parcours de soins et d'accompagnement. Cette fonction est assumée essentiellement par les parents et certains PCPE (Voir PCPE GLA de l'APF).
- L'offre est enrichie en Loire atlantique par des places dédiées aux enfants polyhandicapés relevant de l'ASE.



Sources : FINESS février 2022 – Exploitation : CREAL Pays de la Loire

Le volume et la répartition des places agréées pour adultes polyhandicapés selon les modalités d'accueil et d'accompagnement

- Le Département de Loire-Atlantique dispose de 243 places autorisées pour adultes polyhandicapés ce qui porte le taux d'équipement à 0,3°/°. L'offre disponible est inférieure à la moyenne régionale (0,4°/°) et à la moyenne nationale (0,5°/°). Ce taux d'équipement génère des problématiques d'accès aux jeunes adultes polyhandicapés maintenus en aménagement Creton ou au domicile faute de réponses.
- L'offre est essentiellement en MAS et il n'existe pas de services de soutien en milieu de vie ordinaire. L'absence de souplesse d'accueil des ESMS (81 % des places sont organisées sous le régime de l'hébergement complet) génèrent des réticences chez les familles qui posent la question de la continuité et qualité d'accompagnement entre secteur enfants et secteur adultes. De fait des ruptures d'accompagnement médicosocial sont relevées.
- L'offre d'accueil temporaire représente 8% et l'offre en semi-internat représente 11% des capacités d'accueil. Cette répartition des modes d'accueil reste insuffisante dans son volume et ses modalités et se confronte aux problématiques de vieillissement des proches.



Sources : FINESS février 2022 – Exploitation : CREAL Pays de la Loire

La répartition géographique des places agréées polyhandicap, pour les enfants comme pour les adultes, en Loire Atlantique se caractérise par une concentration dans les zones les plus densément peuplées du département et à proximité des acteurs spécialisés et de premiers recours.

LES CONSTATS

- **La transition d'âges** entre secteur enfant et secteur adulte dans le champ médicosocial et en SSR constitue une problématique.
- A la tension de l'offre s'ajoute des **difficultés de visibilité** pour les personnes concernées compte tenu du **morcellement** de petits dispositifs connexes.
- Le **déficit de coopérations et de partage** entre les divers acteurs et en inter secteurs.
- Les acteurs concertés plaident pour: le **renforcement des CAMSP** afin d'élargir la file active, **plus de souplesse dans l'accueil** et spécifiquement pour les jeunes 16-25 ans, la création de **places PHV** pour désengorger les MAS et prévenir le vieillissement des aidants.
- **L'absence d'outils partagés**, tant pour l'évaluation que pour l'intervention, permettant la continuité de l'accompagnement et des pratiques. C'est particulièrement le cas pour les dimensions fonctionnelles, de la communication, de la douleur, des spécificités sensorielles, ...
- **L'appropriation des RBPP de la HAS reste hétérogène et à conforter spécifiquement dans le secteur adulte.**
- L'accès à la **formation spécialisée** est difficile à mettre en œuvre dans un contexte de crise RH.
- Des ressources santé en tension (urgences, psychiatrie, paramédicaux) et un **manque de médecin MPR dans le médicosocial.**



LES RESSOURCES EN LOIRE ATLANTIQUE

- Des expertises médicales MCO et SSR
- Des associations de familles et de pair aideance.
 - Des plateformes de répit
 - Le réseau Cokillaje
 - L'association Loisirs Pluriels.
 - Crèche la maison des Poupies
 - Le collectif T'CAP
 - Dispositifs Handisoins
 - Acsodent
 - PCPE Gestion des listes d'attente
 - Le groupe Miam Miam
 - Equipe mobile d'appui à la médicalisation
 - SAAD avec places personnes handicapées
 - SAS Handicap rare
 - COMPAS
 - Equipe mobile de soins palliatifs
- Les articulations avec les acteurs de 3eme ligne (ERHR-PRIOR-CRA-SRAE)

ENJEUX:

- Diversifier l'offre d'accueil et d'accompagnement et renforcer la démarche inclusive dès le plus jeune âge
- Améliorer l'articulation SSR pédiatrique et adulte et les transitions enfant-adulte dans le secteur médicosocial
- Renforcer les coopérations, les mutualisations, les relais entre acteurs
- Améliorer l'information et la visibilité des dispositifs
- Renforcer la formation, l'appui ressource, les sensibilisations et l'ancrage dans les RBPP pour une montée en compétence collective